



CINQUIEME
EXHORTATION,
 FAITE A PARIS,

Pour les Sœurs de la Charité.

QUAND je fais réflexion sur tant de fortes de besoins , tous également pitoyables , & tous également pressans , qui sollicitent la piété & l'assistance des Fidelles , j'avoue que nous ne pouvons assez nous exciter les uns les autres ; & que quelque bonne intention que nous ayons , nous suffisons à peine , nous , à prêcher la charité ; & vous , MESSAMES , à l'exercer. Les pauvres de tous côtés implorent le secours des riches. Ceux que la honte cache , & ceux que la nécessité produit ; ceux qui sont abandonnés à la campagne , & ceux qui sont foiblement assistés dans les villes. Les hôpitaux sont comme accablés ; les anciens tombent de leur propre poids ; les nouveaux n'ont pas la force de s'élever. Des Communautés , des Séminaires , des Vierges , des Prêtres de Jesus-Christ demandent d'être secourus. Il sort du fond des prisons , des cris touchans & lamentables. Il est aisé de juger par-là que les misères sont multipliées , & la charité refroidie ; que le monde est devenu ou malheureux , ou insensible ; & que l'Eglise a sujet , en voyant l'état où sont la plupart de ses enfans , de gémir , ou pour la pauvreté des uns , ou pour le peu de pitié des autres.

Malheur à ceux qui se rebutent de ces importunités forcées & nécessaires ; qui craignent de tomber dans le besoin à force d'en vouloir retirer les autres ; & qui fermant leurs entrailles à la miséricorde qu'ils doivent à leurs frères , en voyant tant de pauvreté , s'endurcissent au lieu de s'attendrir , & éteignent la charité par ce qui devrait la rallumer ! Malheur à ceux en qui la multitude des misérables étouffe l'abondance de la miséricorde , & qui deviennent impitoya-

bles pour avoir devant leurs yeux trop d'objets de pitié. Il faut que nos soins s'étendent ; que les espaces de notre cœur se dilatent à mesure que les besoins du prochain s'augmentent. La charité qui selon saint Paul , n'a point de basse jalousie , a pourtant une sage & noble émulation , par laquelle elle s'efforce de suffire à tout , & voudroit assister tous les pauvres également , parce qu'elle les aime tous également.

Mais comme il est difficile de satisfaire à tant de devoirs , & de remédier à des misères différentes , nous vous les proposons séparément , afin de réveiller votre charité sans l'accabler , & de vous donner lieu d'assister vos frères sans vous être à charge. C'est dans cette vue que vous vous assemblez si fréquemment & si utilement , selon que les nécessités publiques pressent. Mais aujourd'hui , dans une seule espèce de charité , je viens vous les proposer toutes , vous demander comme une aumône universelle , & procurer un secours général à tous les pauvres de Jesus-Christ , en secourant ces saintes & charitables Filles , qui les servent , & qui consacrent leur vie & leur fanté pour celle de tous les misérables.

Vous le savez , MESDAMES , & vous en êtes sans doute déjà touchées. Renonçant à tous les soins , & à tous les intérêts domestiques , elles se font fait comme un métier de la charité. Elles ont trouvé le secret d'être pauvres , & de faire pourtant du bien à tous les pauvres. Elles ont , comme Marthe , avec une sainte sollicitude , servi Jesus-Christ , en la personne de tous ceux qui ont souffert comme Jesus-Christ. Après avoir blanchi dans les pratiques laborieuses de la miséricorde chrétienne ; après avoir long-temps tiré de leur piété & de leur courage des forces que l'âge & le travail ont épuisées ; plus confuses de n'être plus en état d'assister les autres , que d'être forcées de demander qu'on les assiste ; c'est avec regret qu'elles vous tendent aujourd'hui leurs mains usées dans les ministères de la charité , pour recevoir quelque secours dans leurs infirmités & dans leurs misères.

Les Saints Pères nous enseignent qu'il faut considérer l'aumône comme un moyen *juste* , *efficace* & *facile* de nous sanctifier dans le Christianisme. *Juste* , parce qu'il est d'obligation indispensable pour les riches : *Efficace* , parce qu'il produit des effets de grâce pour ceux qui la donnent & pour ceux qui la reçoivent : *Facile* , parce qu'il ne coûte que quelques biens extérieurs & périssables , pour lesquels Dieu rend

des biens spirituels & éternels. D'où je conclus que vous ne sauriez faire d'aumône *plus juste* que celle que je vous propose, parce qu'elle a été méritée ; *plus utile*, parce qu'elle sera mieux employée ; *plus aisée*, parce qu'elle vous décharge en quelque façon du travail extérieur de la charité dont ces bonnes Sœurs se chargent ; & qu'ainsi vous ne sauriez faire un meilleur usage de vos biens.

Que si l'aumône est une justice pour tous les pauvres, combien le doit-elle être davantage, pour celles pour qui nous la demandons aujourd'hui ? Si c'est un droit acquis à la pauvreté, y a-t-il une indigence plus grande que la leur ? Elles ont fait à Dieu un sacrifice de leurs biens & de leur industrie, & ne se sont pas même réservé le travail & le fruit de leurs propres mains. Les soins qu'elles ont eu de servir les pauvres dès leurs jeunes ans, ne leur ont pas permis d'acquérir pour le temps des infirmités & de la vieillesse. Sans s'arrêter à ces précautions, ni à ces prévoyances humaines, qu'inspire la prudence de la chair, elles ont mis leur confiance en Dieu seul ; & comme elles ont été les instrumens de sa Providence, elles en ont voulu être comme les sujets. Vous les représenterai-je ayant pour tout bien les bonnes œuvres qu'elles ont faites, courbées sous le poids des ans & des fatigues, trouvant à peine de quoi entretenir un reste de vie, qu'elles ont consumée dans les hôpitaux, n'ayant d'autre ressource que celle de leur patience, ni d'autre fond que celui de la piété publique ? Vous exposerai-je les incommodités & les dangers où elles sont dans leur retraite ? Une maison ouverte d'un côté, chancelante de l'autre, dont une partie n'est pas encore habitable, & l'autre est déjà ruinée ; où l'on n'a ni le moyen de relever l'édifice qui tombe, ni le moyen d'achever celui qu'on a commencé ; & où l'on est toujours exposé aux injures du temps, ou prêt d'être accablé sous des ruines.

Mais encore n'ont-elles pas mérité d'être assistées par les secours qu'elles ont donné aux pauvres ? Comme qui sert à l'Autel, a droit de vivre de l'Autel, qui sert à la charité, a droit de vivre de la charité. Quelle Paroisse ne les a pas appelées à la pénible distribution de ses aumônes ? Quel Diocèse n'a pas ressenti les effets de leur charité vive & agissante ? Quel Hôpital n'a pas trouvé du soulagement dans leur adresse & dans leur vigilance ? Dans quelles sombres prisons

n'ont-elles pas porté les consolations ? Quelles instructions n'ont-elles pas données aux ignorans de la campagne ? Quelles conversions n'ont-elles pas faites dans les lieux infectés de l'hérésie , mêlant adroitement les instructions avec l'aumône , & conduisant à la foi par la charité ? Quelle injustice feroit-ce donc de les priver de la récompense de leurs services ; & qui pourroit se justifier de les avoir abandonnées dans leurs nécessités extrêmes ?

L'aumône est un moyen des plus efficaces pour la sanctification des Fidèles ; l'Écriture-Sainte est pleine des effets qu'elle produit : tantôt c'est *une eau* qui éteint le feu de nos passions : tantôt c'est *une semence* qui rend au centuple : tantôt c'est *la rançon* des péchés : tantôt c'est *le fondement & le gage* de nos espérances. Cependant quelque utilité qui en revienne , elle ne s'étend d'ordinaire , qu'à celui qui reçoit , & à celui qui donne. Mais l'aumône entre les mains de ces charitables Filles , fructifie avec abondance. C'est par ces secours qu'elles entretiennent l'esprit de leur Institut , & qu'elles s'excitent aux exercices de piété ; c'est par ces secours qu'elles forment , & qu'elles assemblent des Filles , à qui elles donnent des leçons de miséricorde ; dont elles éprouvent la force & le zèle , pour les rendre capables d'entrer dans des ministères de la charité , d'entreprendre le travail que les autres ne peuvent porter , & de succéder à celles que l'âge , les fatigues , ou l'infirmité ont mises hors d'état de continuer ces saintes pratiques.

Mais ce qu'il y a de plus considérable dans l'aumône que vous leur faites , c'est que vous achetez le Ciel , sans qu'il vous en coûte aucune peine. Pourquoi , dit saint Chrysostome , Jésus-Christ dans le jour redoutable de son jugement , ne condamnera-t-il que l'inhumanité de ceux qui auront refusé d'affister les pauvres ? Est-ce parce que cette dureté est presque inséparable de la cupidité & de la possession des richesses ? Est-ce que Dieu , plus touché des intérêts de ses créatures , que des siens propres , ne trouvera rien de plus punissable , que le peu de soin qu'on aura eu de les secourir ? Est-ce qu'il a voulu par cette forme de sentence tenir les hommes dans les devoirs de la charité & de l'union évangélique ? Il est vrai , ajoute ce Père , mais c'est principalement parce qu'il n'y a rien de si aisé ; qu'on est d'autant plus excusable , & qu'on mérite d'autant plus d'être condamné ;

qu'on a négligé de se servir d'un remède si facile, si prompt & si salutaire.

En effet, **MESDAMES**, si je vous propoisois de ces austères vertus, qui crucifient la chair & ses convoitises, & qui font comme une séparation réelle de l'ame & du corps : si je vous exhortois d'entrer dans un ennuyeux & difficile détail des infirmités & des misères humaines ; d'exercer une charité laborieuse ; de porter le poids du jour & de la chaleur ; de gagner le pain d'autrui à la sueur de votre visage, de procurer le repos des malheureux aux dépens du vôtre ; & de sacrifier votre vie au service des prisons & des hôpitaux : vous trouveriez dans votre condition, ou du moins dans votre délicatesse des excuses & des prétextes pour vous en dispenser.

Ces charitables Filles vous déchargent de tous ces soins embarrassans : elles les prennent tous pour elles. Elles ont tiré de leur pauvreté même de quoi secourir les pauvres par leur travail, pourquoi ne tirerez-vous pas de votre abondance & de vos richesses de quoi les assister elles-mêmes dans leurs besoins ? Elles prodiguent leur propre vie, pourquoi ne ferez-vous pas quelque largesse de vos biens ? ainsi vous aurez le mérite de la charité sans en avoir les difficultés. Vous ferez ce que Dieu vous ordonne, & vous ne ferez rien de ce que la nature refuse ; vous donnerez & vous ne souffrirez pas. Vous semerez sans peine en ce monde, & vous recueillerez dans l'autre, les fruits de votre piété, qui seront la paix & la gloire éternelle.

